



Challenge « Transport du Centre » 2019

Article 1 : Td C et l'AC Voves mettent en place un challenge pour la saison 2019. Tous les coureurs affiliés à l'une des fédérations U.F.O.L.E.P, FFC et FSGT peuvent prétendre participer au challenge « T d C » qui se déroulera sur toutes les épreuves organisées par l'A C VOVES

Article 2 : Le classement se fera en fonction des participations des coureurs aux différentes courses organisées par le club.

Pour qu'un coureur soit classé dans le classement final il faudra qu'il participe à 4 épreuves sur les 5 organisées, sauf pour les catégories jeunes où il faudra les 3 courses ouvertes à ces dites catégories.

Un bonus de 10 pts sera attribué à tous les participants ayant participé à la totalité des épreuves.

La remise des récompenses sera effectuée dans les locaux du « Transports du Centre » en fin d'année cycliste dans la saison hivernale, la date vous sera précisée ultérieurement.

En cas d'égalité au classement général, les coureurs seront départagés en fonction du nombre de places sur les différentes épreuves.

Article 3 : Il y aura un classement dans chaque catégorie de valeur lequel se fera en fonction des places acquises par chacun (1, 2, 3, 4a et 4b, féminines, 13/14 et 15/16).

Le calcul des points : se fera uniquement sur les 10 premiers du classement de chaque course dans les catégories 1, 2, 3, 4a et 4b confondus.

Pour les catégories féminines et jeunes le calcul des points se fera uniquement sur les 7 premières ou premiers.

Barème des points par catégorie

1^{ère} cat, 2^{ème} cat, 3^{ème} cat, 4^{ème} cat, F et jeunes en UFOLEP . **D1, D2, D3, D4 en FFC**

1^{er} : 15 Pts, 2^{ème} : 13 Pts, 3^{ème} : 11 Pts, 4^{ème} : 9 Pts, 5^{ème} : 7 Pts, 6^{ème} : 5 Pts, 7^{ème} : 4 Pts, 8^{ème} : 3pts,
9^{ème} : 2Pts, 10^{ème} : 1Pt

Barème des points catégories féminines et jeunes quelque soit la catégorie, c'est-à-dire que les dames courent en D1 D2 ou D3 D4 et l'équivalence en UFOLEP.

1er : 10 Pts, 2ème : 8 Pts, 3ème : 6Pts, 4^{ème} : pts, 5^{ème} : 3pts, 6^{ème} : 2pts, 7^{ème} : 1pt

Si lors d'une épreuve un départ groupé a lieu (ex : 1 et 2) avec classement séparé le classement du challenge se fera en fonction du classement de chaque catégorie.

Tout coureur qui montera de catégorie dans la saison gardera ses points et cumulera ses points déjà acquis et ceux de la nouvelle catégorie. Il sera classé en fin d'année dans sa catégorie de début de saison.

Tout coureur qui descendra de catégorie en cours de saison repartira à zéro dans la comptabilité de ses points.

Article 4 : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés en fin de saison lors de la remise de prix du challenge « T d C ». Une invitation sera envoyée à chaque récipiendaire par le biais de son club, et une réponse sera obligatoirement demandée pour indiquer de sa présence. Si non présence, nous serons dans l'obligation de modifier le classement final du challenge dans cette catégorie. Ex : Si le 2^{ème} Mr X absent, le 3^{ème} Mr Y remontera d'une place et deviendra 2^{ème} à la place de MX, et ainsi de suite.

Si un des récipiendaires est absent lors de cette soirée son prix ne sera remis à aucune autre personne, qu'elle soit de son club, y compris son président.

Si un des récipiendaires est absent lors de cette soirée sans être excusé, il ne pourra pas participer au challenge la saison suivante.

Article 5 : A chaque épreuve le club l'AC Voves fournira les résultats complets et établira le classement individuel « T d C » des différentes catégories. Ils seront publiés via le site « acv.voves.free.fr » et les réseaux sociaux.

Article 6 : Tous les cas non prévus par le règlement seront étudiés par l'AC Voves en réunion du conseil d'administration.

Article 7 : Si des circonstances particulières l'imposent, les organisateurs se réservent le droit d'arrêter ou d'annuler le challenge en cours d'année.

Article 8 : La participation au « Challenge individuel T d C » implique l'entière acceptation du présent règlement.

Epreuves comptant pour le challenge



1^{ère} épreuve du challenge : Le dimanche 3 mars 2019 à Orgères en Beauce

2^{ème} épreuve du challenge : Le dimanche 31 mars 2019 à Jallans

3^{ème} épreuve du challenge : Le dimanche 5 mai 2019 à Voves

4^{ème} épreuve du challenge : Le dimanche 2 juin 2019 à Prasville

5^{ème} épreuve du challenge : Le samedi 28 septembre 2019 à Fontenay sur Conie

RECOMPENSES

ADULTES

1-TELEVISEUR de 130cm LCD

2-Enceinte bluetooth

3-Caméra style GO PRO HERO +

JEUNES

13/14 et 15/16 M & F

1-TELEVISEUR de 80cm LCD

2-Enceinte bluetooth

3-Caméra style GO PRO HERO+